



GOBIERNO
DE ESPAÑA

MINISTERIO
DE EDUCACIÓN

**BOURSES POUR ASSISTANTS DE
LANGUE ET CULTURE CANADIENS ET
NORD-AMÉRICAINS
EN ESPAGNE
ANNÉE SCOLAIRE 2010/11**



Pour plus de renseignements et pour appliquer en ligne (depuis 30 Nov.):

<http://www.educacion.es/exterior/ca>

Ambassade d'Espagne. Bureau de l'Éducation

Tél.: 613 741 8399

Courriel: agregaduria.ca@educacion.es

Les assistants auront l'opportunité d'acquérir des connaissances sur la langue et la culture espagnoles et d'utiliser leur expérience à leur retour au Canada ou aux États-Unis afin de contribuer au développement des relations culturelles entre les citoyens espagnols, canadiens et nord-américains.

Le programme permet également aux étudiants et aux professeurs espagnols de français et d'anglais d'élargir et d'améliorer leur connaissance de la langue anglaise et française et de la culture canadienne et nord-américaine à travers leur interaction au contact de locuteurs de langue maternelle.

Les Régions Autonomes assigneront individuellement tous les candidats à un poste au sein d'écoles élémentaires, secondaires ou de langues. Le Ministère d'Éducation et certaines Autorités Régionales à l'Éducation organiseront des séminaires d'orientation au début de l'année scolaire.

Conditions

- Être titulaire d'un passeport canadien ou américain.
- Avoir un diplôme universitaire ou avoir validé au minimum deux années universitaires complètes
- Être en bonne santé mentale et physique.
- Avoir un niveau d'espagnol intermédiaire ou avancé.

Fonctions des Assistants

- Les candidats sélectionnés travailleront en tant qu'**assistants de langue française ou anglaise** sous la supervision et la direction d'un professeur.
- Les assistants enseigneront de **12 à 16 heures** hebdomadaires.
- Les assistants et le professeur (ou le représentant scolaire) s'entendront sur les activités et les responsabilités dans lesquelles ils seront impliqués, incluant des réunions de travail avec le corps enseignant, des présentations en classe et la participation aux activités extrascolaires telles que les ateliers de travail, les voyages scolaires, les échanges entre étudiants, les ateliers de musique et de théâtre, les événements sportifs...

Conditions particulières des bourses

- Une rémunération mensuelle minimale de 700 € après impôts (CAD \$1100, au cours en vigueur au mois de novembre 2009).
- La bourse est d'une durée de huit mois, d'octobre 2010 à mai 2011.
- Assurance maladie.
- Cours d'orientation au début de l'année scolaire.
- Vacances de Noël et de Pâques rémunérées.

APPLIQUEZ EN LIGNE
À compter de 30 novembre 2009
ENVIRON 1.200 POSTES DISPONIBLES
DANS TOUTE L'ESPAGNE